



Toulouse le 16 novembre 2022

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A2DRC4 LE 9 NOVEMBRE 2022 A LA CRAMIF**

### Présents :

Jean-Claude Reuzeau – Maria Doumeingt – Joëlle Huillier – Jean-Marie Damelincourt – Michel Lages – René Marbach – Robert Durand – Patrice Rossez – Gérard Roppert – Francis De Block

### Excusés :

Fernand Fortuné – Dominique Gérard – Bernard Loiseau – Béatrice Lorthoïs – Claude Marty-Dessus – Bernard Montagne – Marie-Hélène Palmier – Jean-Louis Thierry –

David Clair, directeur de la CRAMIF, a accepté que l'A2DRC4 tienne son Conseil d'Administration dans les locaux de son organisme. Nous le remercions et remercions également Patricia Réali-Peltier, assistante de direction pour nous avoir assistés dans l'organisation de cette journée. Nous regrettons l'absence de notre collègue Dominique Gérard qui s'est particulièrement investi dans l'organisation de ce séjour parisien. Nous présentons à son épouse, tous nos vœux de prompt rétablissement et adressons notre soutien à Dominique. Enfin, notre gratitude va à Joëlle Huillier qui, contre vents et marées, et dans un contexte social difficile, a su nous conduire au sein de l'Assemblée Nationale.

David Clair accueille les participants à l'Assemblée Générale. Il nous souhaite la bienvenue au nom de la CRAMIF. Jean-Claude Reuzeau remercie chaleureusement David Clair dont le parcours professionnel à longtemps croisé le sien. Il lui souhaite pleine réussite dans ses projets futurs. Malgré un emploi du temps chargé, David Clair a su se rendre disponible pour nous accompagner une partie du Conseil d'Administration.

### I – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A2DRC4, le 2 juin 2022 à la CRAMCO

A l'unanimité, le compte-rendu est approuvé

### II – Actualité des CARSAT par David Clair

David Clair commente le document figurant en annexe.

La CRAMIF est une caisse régionale dont le périmètre de compétences est unique mais néanmoins cohérent au sein du réseau maladie / ATMP. Elle est en charge :

- de la gestion de prestations de sécurité sociale (pensions d'invalidité, allocation amiante, prestations d'appareillage (titres 1 et 4 de la LPP)
- de missions relevant de l'Action sanitaire et sociale (service social, Ecole de Service social, pôle handicap, Centre de santé, budgets d'ASS de soutien aux associations)
- de missions relevant des risques professionnels (tarification ATMP, prévention, contribution à la reconnaissance des maladies professionnelles, gestion de la commission réclamation du compte professionnel de prévention.

L'ensemble de ces missions contribuent à prévenir et accompagner les fragilités liées à la santé en Ile-de-France.

La Cramif relève d'une seule caisse nationale : La CNAM.

Après la fusion des CRAM et CRAV de Strasbourg, elle demeure la seule CRAM dans le paysage de Régime Général.

La COG Maladie, votée le 15 février 2018, prendra fin le 31 décembre 2022. La COG AT-MP a été voté le 15 septembre 2018 et finira à même date.

Au-delà des CPG (maladie et ATMP) qui la régissent, la Cramif a défini une stratégie d'organisme pour la période 2018-2022, qui repose sur :

Trois ambitions :

- Offrir une relation de service performante et innovante à l'ensemble de nos publics
- Contribuer à la mise en œuvre d'une gestion du risque renouvelée et renforcée
- Consolider notre périmètre d'activité pour mieux répondre aux attentes de nos publics.

Trois leviers :

- Mobiliser nos ressources internes au service de nos ambitions
- Développer notre efficience pour se donner des marges de manœuvre
- Capitaliser sur nos partenariats et développer notre image de marque.

L'assemblée remercie David Clair pour sa présentation.

### III – Intervention du Président Jean-Claude Reuzeau

Jean-Claude Reuzeau se réjouit d'être parmi ses collègues. Il salue l'arrivée de nouveaux adhérents et constate que certains, n'ayant pas acquitté leur cotisation 2021, sont revenus cette année. L'association a principalement deux activités : la diffusion des actualités sociales et la mise à jour du site Internet.

Il oriente son propos autour de deux actions :

- . Organisation de nos prochaines réunions
- . Comment faire connaître notre association

Sur les prochaines réunions, il pense que l'alternance Paris/Province ne doit pas être systématique sauf si la CNAV accepte de nous recevoir. Pour cela, il se propose de demander un rendez-vous au directeur de la CNAV.

L'assemblée se prononce sur les destinations suivantes (sous réserve de l'accord des directeurs de Caisse d'accueil) :

. 22 et 23 juin 2023 à Bordeaux (Jean-Claude Reuzeau contactera le directeur de la CARSAT Aquitaine). Un programme sera recherché pour le 23 juin.

. 7 et 8 décembre 2023 à Strasbourg (René Marbach contactera la directrice de la CARSAT Alsace). Des marchés de Noël, dont Colmar, seront envisagés le 8 décembre.

. Rouen le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 avec la Grande Armada.

Sans oublier, dit Jean-Claude Reuzeau, le projet ultramarin.

Concernant la deuxième action, un courrier de présentation de l'association sera adressé aux directeurs nouvellement installés. D'autre part Jean-Claude Reuzeau se propose de saisir Vincent Verlaçq pour qu'une délégation de l'A2DRC4 puisse intervenir au cours d'une réunion des directeurs.

#### IV – Intervention sur la trésorerie

En l'absence de Dominique Gérard, Jean-Claude Reuzeau commente le message que celui-ci nous a adressé :

Le nombre d'adhérents est de 25 soit 5 de plus qu'en 2021

Le compte courant s'élève au 30 septembre 202 à 417,42 euros, contre 1296,76 euros au 31 décembre 2021. Comme décidé lors de la précédente Assemblée Générale, 1200 euros ont été viré sur le compte sur livret. Celui-ci de 262,81 euros au 31 décembre 2021, passe à 1462,81 euros au 30 septembre 2022. Cela porte le total des avoirs au 30 septembre 2022 à 1880,23 euros contre 1559,48 euros au 31 décembre 2021.

L'assemblée prend note de ces informations.

#### V – Point sur le site Internet A2DRC4

Jean-Marie Damelin court présente la question. Il rappelle que le Conseil d'Administration a décidé de doter l'association d'un site Internet pour promouvoir sa connaissance et d'en confier la responsabilité au Vice-Président. L'hébergement nous coûte une petite cinquantaine d'euros par an. La consultation la plus importante s'est élevée à 55 sur 1 mois. L'adresse du site est : a2drc4.fr. Il se compose principalement de 3 rubriques : association / actualités / la vie dans les caisses, et, accessoirement d'une page d'accueil et d'une autre réservée aux contacts.

Dans la rubrique « Association », agrémentée de photos se trouvent la composition du bureau, les statuts, les comptes rendus des Assemblées Générales et leurs annexes

Dans la rubrique « Actualités » une revue de presse de l'actualité sociale nationale et régionale, à minima mensuelle, alimentée par Francis De Block qui prévient chaque administrateur dès la parution.

Les Administrateurs présents unanimement apprécient cette revue de presse et félicitent Francis De Block pour sa généreuse implication.

Dans la rubrique « La vie dans les Caisses » un lien automatisé avec le site Internet de chacune des Carsat permet de connaître leurs activités et leurs actions.

Les administrateurs se félicitent de l'existence et de l'intérêt du site Internet.

#### VI – Bienvenue à l'Assemblée Nationale

Ce jeudi 9, malgré la grève des transports, une visite à l'Assemblée Nationale a été organisée par Joëlle Huillier.

P.J. : Présentation de la CRAMIF et de son actualité par David Clair.